

Affaires courantes

jourd'hui de très nombreuses pétitions. Il y en a tellement que j'arrive à peine à les tenir. Je voudrais que le ministre des Finances prête une attention spéciale à ces pétitions qui proviennent de gens de ma circonscription.

Les pétitions portent la signature de 1 763 personnes de ma région, notamment des localités suivantes: Beauval, Dorintosh, Goodsoil, Loon Lake, Makwa, Pierceland et Rapid View. On dénombre 1 137 signataires de la seule localité de Meadow Lake.

Les pétitionnaires signalent que le rapport du Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord ne tient aucun compte du fait que la vie coûte cher dans ces régions. Ils demandent donc au Parlement de rejeter les recommandations du groupe de travail et d'inviter le ministre à concevoir un ensemble d'avantages fiscaux équitables qui tiennent compte des besoins financiers de ces contribuables.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter cet après-midi un grand nombre de pétitions portant sur deux sujets. Tout d'abord, j'ai 1 445 signatures de personnes de la région d'Ottawa, principalement de la circonscription d'Ottawa-Sud, qui s'opposent à l'imposition de la taxe sur les produits et services de 9 p. 100, et même de 7 p. 100, proposée par le ministre.

LES PROGRAMMES SOCIAUX

M. John Manley (Ottawa-Sud): En outre, j'ai une série de pétitions signées par des Canadiens venant d'endroits aussi divers que Regina, Yorkton, Moncton, Prince Albert, Creston, en Colombie-Britannique, Kitchener, Kingston, Winnipeg et Windsor, qui s'opposent tous à la récupération fiscale pernicieuse des allocations familiales et des pensions de vieillesse.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'intervenir aujourd'hui, en conformité avec l'article 36 du Règlement, pour présenter huit pétitions signées par 287 habitants de la vallée de la Similkameen et de la zone frontalière de la circonscription d'Okanagan—Similkameen—Merritt. En outre, je voudrais présenter 658 autres signatures provenant de l'ensemble de la Colombie-Britannique, d'Edmonton et de la Saskatchewan. Ces personnes demandent au Parlement de rejeter le projet

de taxe sur les produits et services et d'adopter une taxe juste et équitable envers les Canadiens.

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège, en conformité avec l'article 36 du Règlement, de présenter des pétitions provenant de 54 habitants d'Elliston. La première signature est celle, je crois, du maire de la ville. Les habitants d'Elliston s'inquiètent beaucoup de l'effet de la taxe sur les produits et services. Ils relèvent que le gouvernement avait d'abord dit qu'il allait remplacer la taxe sur les ventes des fabricants, mais qu'il l'a portée de 9 à 13,5 p. 100 depuis qu'il est au pouvoir. Ils font également état des autres difficultés qu'entraînent pour leur localité et pour Terre-Neuve les autres mesures prises par le gouvernement actuel.

Ils demandent au Parlement de vouloir bien rejeter ce projet de taxe sur les produits et services, que son taux soit de 9 ou de 7 p. 100. Ils la veulent à zéro.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'interviens moi aussi en conformité avec l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition au nom de plusieurs habitants de Colombie-Britannique. J'ajoute que je préférerais ne pas devoir présenter cette pétition. J'espérais que le gouvernement annoncerait avant Noël qu'il renoncerait à la taxe sur les produits et services. Mais hélas! il ne l'a pas fait. Je dois donc lire la pétition, en espérant que le bon sens prendra le dessus au cours de l'année qui vient.

Les pétitionnaires signalent au gouvernement une liste de raisons qui leur font considérer la taxe sur les produits et services comme une taxe cruelle et mesquine qui s'en prend aux familles à bas revenus et aux habitants de l'Ouest du Canada, du fait du coût énorme des transports. Ils demandent au gouvernement de revenir sur sa décision d'adopter la taxe sur les produits et services.

* * *

• (1640)

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PERTE DE CHÈQUES D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, je voudrais vous informer qu'un sac de courrier contenant des chèques d'allocations familiales a été perdu aujourd'hui à Swift Current, en Saskatchewan. On a dit aux gens de faire une nouvelle demande pour ces chèques. Je demande donc au secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre s'il peut étudier la question et voir si l'on peut faire quelque chose